



A PROPOS DES ENSEIGNANTS



Vu sous cet angle...

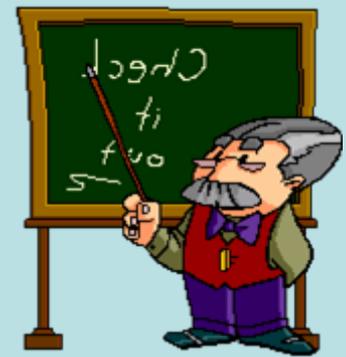
Il faut reconnaître que seule une révolution
pourrait changer les choses !!

Actuellement, le temps de travail d'un enseignant
de Collège ou de Lycée
est de 18 heures par semaine (20 heures pour l'EPS).

C'est, pour les professeurs certifiés,
le seul élément fixe et clair relatif au temps de travail
qui leur est demandé. Il a été fixé par un décret datant de 1950.



Rendez-vous compte !



18 heures par semaine !

Quel salarié ne voudrait pas travailler aussi peu pour d'aussi bons salaires ?

Comment le législateur a-t-il pu créer en 1950 un statut aussi avantageux ?

En fait, ce temps a été conçu en prévoyant qu'un enseignant travaille 1,5 heures chez lui pour une heure devant élève afin de préparer ses cours, évaluer les élèves et actualiser ses connaissances dans sa discipline.

Cela fait 18 fois 2,5 heures (1 devant les élèves et 1,5 à la maison), soit 45 heures hebdomadaires.

En effet, le temps de travail légal de l'époque s'il était légalement de 40 heures par semaine, était en réalité d'environ 42h par semaine, sur 50 semaines



Mais que s'est-il passé depuis
pour les enseignants ? Rien !



Alors que pour les autres salariés
il y a eu la 3ème semaine de congés payés en 1956,
puis la 4ème en 1969.

Les 40 heures réelles
ont été atteintes au début des années 70
(elles étaient un droit depuis 1936).

Mais ça n'est pas fini :
il y a eu les 39 heures et la 5ème semaine en 1982,
puis les 35 heures en 2000.

En somme, le temps de travail hebdomadaire
pour les salariés a baissé de 25%.

Mais les enseignants
doivent toujours le même service.
C'est au moins un enseignant qui écrit cela,
vous dîtes-vous en lecteur éclairé



Certes je l'avoue, je fais partie de ces privilégiés.

Car comment peut-on parler de temps de travail sans parler des vacances ?

Eh bien justement, le législateur a tout prévu et cela de deux façons:

D'abord, 45 heures dues quand les autres devaient 42, ça c'est pour les petites vacances (Toussaint, Noël, Pâques).

Donc notre temps de travail était annualisé.

Mais, et les 2 mois d'été alors ?

Là, c'est un tout petit peu plus compliqué.

Certains enseignants ne le savent même pas d'ailleurs.

Cela se situe au niveau de la grille des salaires.



Notre grille a été, elle aussi, fixée en 1950
au même niveau que les autres cadres
de la fonction publique
recrutés avec un concours au niveau Bac +3.



Mais à cette grille, il nous a été retiré 2 mois de salaires,
puis le résultat a été divisé par 12
(pour recevoir un salaire chaque mois).

Par exemple si un inspecteur des impôts
est payé 2000 Euros par mois
il recevra 24000 Euros par an,
alors que pour la même qualification,
un enseignant recevra aussi 2000 Euros par mois
mais sur 10 mois, soit 20000 Euros par an.

Cette somme est ensuite divisée par 12
et donne 1667 Euros par mois.

Et oui, chers lecteurs,
les enseignants ne sont pas payés
pendant les grandes vacances.



Oui bon d'accord,
peut-être que nous ne sommes pas
si privilégiés que cela concernant le temps de travail.

Mais côté salaires, quand même,
nous ne sommes pas à plaindre ! Soit, comparons :

Nous sommes nettement en dessous
de la moyenne des cadres du privé comme du public.

Mais, à mes yeux, l'exemple le plus frappant
de la dégradation de la valeur que la nation
accorde à ceux qui éduquent ses enfants est le suivant :

Le salaire de départ d'un enseignant en 1970
était 2 fois supérieur au SMIC.

Aujourd'hui, il n'est plus que 1,2 fois plus élevé.

Autrement dit, si comme le PS l'a écrit

le SMIC augmentera de 25% au cours des 5 ans à venir
(et l'UMP l'a augmenté au même rythme annuel
dès cette année),

un enseignant débutant gagnera moins que le SMIC.

Faudra-t-il en arriver là

pour que la société se rende compte
de la dégradation de notre situation ?

Je n'évoquerais pas les conditions de travail,
l'évolution des élèves, les réunions multiples.

Alors oui, le décret de 1950 est vieux !

Il est vraiment temps de le toiletter
comme le disent nos gouvernements !

Mais dans quel sens ?

En travaillant plus pour gagner autant ?

Laurent TARILLON,

Enseignant de sciences économiques et sociales,
Grenoble.

Merci de faire suivre aux enseignants
et à ceux qui voient notre
métier comme le nec plus ultra !

**ENEZ donc NOUS REMPLACER
AU LIEU DE NOUS CRITIQUER !**